

panorapresse.ouest-france.fr

Des collégiens à l'Assemblée pour leur texte de loi

5-6 minutes

Mineurs et réseaux sociaux : une classe normande d'éducation prioritaire à l'Assemblée nationale pour son texte de loi



Les élèves de sixième B du collège Louise-Michel à [Alençon \(Orne\)](#) iront à l'Assemblée nationale, lundi 8 juin 2026, pour la finale du Parlement des enfants. | Document remis

La classe de sixième B du collège Louise-Michel, dans le quartier de Perseigne, à [Alençon \(Orne\)](#), a été retenue en finale du concours du Parlement des enfants. Sur 570 classes participantes, elle fait partie des neuf sélectionnées. Elle devait proposer une loi sur la protection des mineurs contre les dangers des réseaux sociaux. Les collégiens se rendront à l'Assemblée nationale, lundi 8 juin 2026, pour la remise de prix.

Ils font partie des neuf classes retenues parmi les 570 participantes originaires de toute la France. La classe de sixième B du [collège Louise-Michel](#), situé dans le quartier de Perseigne, à [Alençon \(Orne\)](#), a participé au [Parlement des enfants](#). Il s'agit d'un concours qui invite les élèves de CM2 et sixième à élaborer des propositions de loi. Le thème de cette année est : « La protection des mineurs contre les dangers des réseaux sociaux ».

C'est Céline Thiery, coordinatrice REP + (réseaux d'éducation prioritaire) et professeure principale

de la classe, qui les a inscrits au début de l'année, «parce que c'est un beau projet, intéressant et qui permet d'aborder la citoyenneté». Ils ont commencé par rédiger une lettre de motivation pour être reconnu comme la classe représentante de la circonscription. Le thème de l'année les touchait directement. «Ils ont fait un sondage dans la classe. 95 % d'entre eux ont au moins deux réseaux sociaux, alors qu'ils n'ont que 11 ans et que la limite est censée être à 13 ans.»

Échange avec deux députés

Lettre de motivation acceptée, ils sont ensuite entrés dans le vif du sujet : rédiger une proposition de loi construite et argumentée, composée de quatre articles. Pour ce faire, les élèves ont, par exemple, enregistré une émission de radio avec [Chantal Jourdan](#), députée (PS) de l'[Orne](#). Ils ont également échangé en visioconférence avec [Arthur Delaporte, député \(PS\) et président de la commission d'enquête sur les effets psychologiques de TikTok sur les mineurs](#).

[Vétérinaire, présidente, restaurateur : au collège de Perseigne, les rêves sont les mêmes qu'ailleurs](#)

Les quatre articles de leur proposition sont : une certification de l'âge de l'utilisateur via un contrôle parental, un couvre-feu des applications pour les moins de 15 ans entre 22 h et 7 h «comme pour Pronote», une limite de temps prévue par l'application et «l'obligation pour les plateformes de créer des applications spécifiques pour les mineurs de moins de 15 ans avec des contenus adaptés». Leur proposition de loi a été nommée lauréate académique puis retenue par une commission nationale, le 14 avril.



Durant toute l'année, les élèves ont travaillé sur leur proposition de loi au sujet de la protection des mineurs contre le danger des réseaux sociaux. | Document remis

Rendez-vous le 8 juin

Pour la finale, ils ont dû tourner une vidéo qui présente leur proposition. Pour cela, ils se sont rendus à l'hôtel de ville. «On voulait que la présentation soit dans un cadre officiel. Ça a aussi permis de leur faire découvrir la démocratie locale.» Les vidéos seront ensuite départagées par un vote de toutes les classes participantes.



Ils ont tourné leur vidéo de présentation à l'hôtel de ville d'[Alençon](#). | Document remis

Prochaine étape pour les élèves : se rendre lundi 8 juin à l'Assemblée nationale pour la remise de prix. Ils y visiteront le palais, participeront à une séance de questions au gouvernement «comme des vrais députés. Une grande majorité des élèves ne sont jamais allés à [Paris](#) et n'ont même jamais pris le train. Ils sont super contents.»

[« Grandir là ne doit pas être un handicap » : journaliste sur <a data-annotation href="/articles?societes=1290256a-9639-41f8-9dbb-d6d60fc6d972" title="TF1" class="!text-inherit !font-inherit decoration-blue-700">TF1, il vient du quartier de Perseigne](#)

Si le résultat n'est pas encore connu, les élèves et leur professeure principale ne peuvent qu'être heureux de cette expérience : «Ce sont des élèves qui peuvent avoir des problèmes d'estime de soi et qui souffrent aussi parfois de l'image que peut avoir [le quartier de Perseigne](#). Ils se rendent compte qu'avec un projet, ils sont capables de faire beaucoup. Pour eux, l'annonce de la qualification en finale a été un grand moment de joie. Ils sont super fiers d'eux et j'avoue que moi aussi.»

Louis Roche